



Assemblée générale

Distr. générale

25 mars 2019

Français

Original : anglais/espagnol/français

Soixante-quatorzième session

Point 59 de la liste préliminaire*

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Dispositifs offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes en matière d'études et de formation

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Soumis en application de la résolution [73/106](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport contient les réponses reçues des États Membres au sujet des bourses et des moyens de formation qu'ils proposent aux habitants des territoires non autonomes.

* [A/74/50](#)



I. Introduction

1. Par sa résolution 845 (IX), l'Assemblée générale a invité les États Membres à offrir aux habitants des territoires non autonomes des moyens d'enseignement non seulement pour les études supérieures théoriques et pratiques, mais aussi pour les études postprimaires ainsi que pour la formation technique et professionnelle qui présente un intérêt pratique immédiat.
2. Conformément à la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, le Secrétariat communique aux Puissances administrantes les offres faites au titre de la résolution 845 (IX) afin qu'elles puissent en faire une publicité appropriée dans les territoires qu'elles administrent.
3. Des renseignements sur les bourses offertes par les États Membres au titre du programme sont communiqués aux candidates et candidats éventuels. Il est également fait référence au programme dans les diverses éditions du manuel intitulé *Études à l'étranger*, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
4. En application de la résolution 845 (IX) et de résolutions ultérieures, le Secrétaire général soumet tous les ans à l'Assemblée un rapport donnant des renseignements détaillés sur les bourses qui ont été offertes et indiquant dans quelle mesure elles ont été utilisées. Le précédent rapport sur le sujet est publié sous la cote [A/73/73](#). Le présent rapport, qui porte sur la période allant du 5 mars 2018 au 25 mars 2019, est soumis en application du paragraphe 5 de la résolution [73/106](#).

II. Bourses offertes et attribuées

A. États offrant des bourses d'études

5. Soixante-quatre États Membres ont jusqu'à présent offert des bourses à l'intention d'habitants de territoires non autonomes, comme suite aux résolutions de l'Assemblée générale :

Algérie, Afrique du Sud, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Malawi, Malte, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay.
6. Un État non membre, le Saint-Siège, a également offert des bourses.

B. Bourses offertes et attribuées

Argentine

7. Dans une note verbale datée du 22 février 2019, la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 2065 (XX) et ses résolutions ultérieures, et le Comité spécial de la décolonisation ont reconnu à la question des Îles Malvinas le caractère d'une situation coloniale spéciale et particulière du fait de l'existence d'un différend de souveraineté entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : ils ont établi que la manière d'y mettre un terme était le règlement pacifique et négocié du différend de souveraineté et prié les deux gouvernements de poursuivre sans retard les négociations bilatérales.

Bien qu'illégalement occupées par le Royaume-Uni, les Îles Malvinas et les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud font partie du territoire national argentin et, de ce fait, leurs habitants ont accès, au même titre que le reste de la population argentine, au système argentin d'éducation publique, qui assure un enseignement gratuit aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire ou universitaire, ainsi qu'aux avantages du programme national de bourses qu'offre le Ministère de l'éducation de la République argentine.

États-Unis d'Amérique

8. Dans une communication datée du 4 février 2019, la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies a fourni au Secrétariat les informations ci-après.

Bourses et subventions offertes par les États-Unis d'Amérique^a

(En dollars des États-Unis)

<i>Titre du projet</i>	<i>Auteur de la demande</i>	<i>Montant</i>	<i>Description du projet</i>
Programme Close Up Insular Area	Close Up Foundation	900 000	<p>Le programme Close Up Insular Area propose des cours d'éducation civique, selon un mode d'apprentissage par l'expérience, aux élèves et aux enseignants des territoires des États-Unis et des États libres associés. Il s'articule autour des principales composantes suivantes :</p> <p>a) Close Up Washington : ce programme a été offert au printemps et à l'été 2018 à 190 élèves et enseignants du secondaire originaires du Commonwealth des Îles Mariannes septentrionales, des États fédérés de Micronésie, de Guam, des Îles Vierges américaines, des Palaos, de la République des Îles Marshall et des Samoa américaines ;</p> <p>b) Sommets locaux de la jeunesse : ces rencontres sont l'occasion d'aborder des questions de politique publique locale. À l'automne 2018, le personnel de Close Up s'est rendu à chaque sommet pour apporter son aide ;</p> <p>c) Mini-subventions au titre du programme d'action communautaire : automne et hiver 2018 ;</p> <p>d) Évaluation des programmes : sondages préliminaires et postérieurs.</p>

<i>Titre du projet</i>	<i>Auteur de la demande</i>	<i>Montant</i>	<i>Description du projet</i>
Programme de la Junior Statesman Association destiné aux élèves insulaires	Junior Statesman Association	400 000	Programme de la Junior Statesman Association destiné aux élèves insulaires : a) Université d'été de la Junior Statesman Association (2019) : programme de cours de trois semaines à l'Université de Georgetown, à l'Université de Princeton ou à l'Université de Stanford, avec examen final et dissertation, atelier-débat et conférences. Vingt-huit élèves originaires du Commonwealth des Îles Mariannes septentrionales, des États fédérés de Micronésie, de Guam, des Îles Vierges américaines, des Palaos, de la République des Îles Marshall et des Samoa américaines y participeront ; b) Stage de préparation scolaire et de réalisation de projets communautaires (été 2018) : pendant une semaine, 65 élèves ont suivi des activités de préparation scolaire et mené des projets communautaires de bout en bout. c) Activités de suivi (juillet et août 2019) et développement des sections de la Junior Statesman Association (tout au long de l'année scolaire 2018-2019) : les élèves sensibilisent leurs camarades aux questions de changement communautaire et à la vie politique, et participent au développement des sections de la Junior Statesman Association.
Bourses d'études de la Guam Contractors Association Trades Academy	Gouvernement de Guam	498 225	Les 103 élèves titulaires d'une bourse de la Guam Contractors Association Trades Academy acquièrent des compétences dans des métiers spécialisés.
Bourses d'études du programme de tourisme du Guam Community College	Gouvernement de Guam	498 272	Les bourses offertes aux 92 élèves permettent de couvrir les droits de scolarité de la première année du programme de gestion en tourisme et voyages ou du programme d'art culinaire au Guam Community College. Le tourisme est l'un des deux grands pôles de l'économie de Guam.

Note : Les citoyens des États-Unis sont admissibles au programme Critical Language Scholarship et au programme de bourses internationales Benjamin A. Gilman. Les citoyens et ressortissants des États-Unis peuvent postuler aux programmes d'échange Fulbright pour enseignants, au programme Fulbright Teaching Excellence and Achievement, au programme Fulbright Distinguished Awards in Teaching Short-Term et au programme Fulbright Distinguished Awards in Teaching Semester.

^a Bourses octroyées par le Bureau des affaires insulaires du Département de l'intérieur des États-Unis.

France

9. Dans une communication datée du 4 février 2019, la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Des bourses d'État sont délivrées pour des études supérieures en métropole et sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie sur la base de critères sociaux et au mérite.

En 2018, 4 798 étudiants ont été recensés en Nouvelle-Calédonie, dont 1 914 bénéficiaient d'une bourse d'État, soit un taux de 40,1 %.

Tandis que 49 % des bénéficiaires suivent un cursus universitaire, 44 % sont scolarisés en brevet de technicien supérieur et 7 % suivent une formation post-baccalauréat.

« Cadres Avenir » est un programme spécifique engagé en 1989 sous l'appellation « 400 Cadres » qui concerne les enseignements secondaire,

supérieur et professionnel. Financé à 90 % par l'État et à 10 % par la Nouvelle-Calédonie, il s'agit d'un programme politique destiné au rééquilibrage. Le programme Cadres Avenir accompagne pédagogiquement des personnes qui, disposant d'une expérience professionnelle de plusieurs années, ont pour objectif de parvenir à un poste de cadre moyen ou supérieur nécessaire au développement économique de la Nouvelle-Calédonie et souhaitent reprendre un cursus d'études supérieures en France métropolitaine.

L'engagement financier de la Puissance administrante est maintenu depuis 2006 à hauteur de 644 millions de francs Pacifique (environ 5,63 millions de dollars), et celui de la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 59 millions de francs Pacifique (environ 516 000 dollars).

Depuis son origine jusqu'au 31 janvier 2018, 1 716 parcours de formation ont été financés et accompagnés par les programmes 400 Cadres ou Cadres Avenir. La part des femmes a évolué, passant de 41 % en 2012 à 43 % en 2017. La proportion des stagiaires d'origine kanake reste constante et conforme aux objectifs fixés, soit 71 % depuis le début du programme. De nouvelles actions ont été entreprises avec l'identification et le suivi en formation de stagiaires dans les filières d'excellence, notamment dans le secteur du professorat de l'enseignement secondaire public, la médecine et les métiers du secteur de la santé de haut niveau, la magistrature et les métiers des secteurs juridiques et judiciaires, ou encore la haute administration, et, de façon générale, les métiers relevant de l'exercice des compétences régaliennes.

Malaisie

10. Dans une communication datée du 26 février 2019, la Mission permanente de la Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Nous tenons à vous informer que, dans le cadre des efforts faits par la Malaisie, plus de 33 000 personnes ont bénéficié du programme malaisien de coopération technique depuis qu'il a été créé en 1980 : le programme a été étendu à 144 pays, dont les territoires non autonomes.

Sur les 17 territoires non autonomes, 4 bénéficient du programme, à savoir les Îles Caïmanes, les Îles Turques et Caïques, les Îles Vierges britanniques et Montserrat. Depuis 1983, année de l'accession des territoires non autonomes au programme, cinq fonctionnaires issus des territoires non autonomes ont participé à diverses formations de courte durée destinées à les aider dans la mise en œuvre des programmes nationaux de développement et dans la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. En 2019, aucun étudiant originaire des territoires non autonomes n'a reçu de bourses dans le cadre du programme malaisien de coopération technique.

Mexique

11. Dans une communication datée du 27 février 2019, la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Programme de bourses d'excellence du Gouvernement mexicain à l'intention des étudiants étrangers

Le programme de bourses d'excellence s'adresse aux étudiantes et étudiants étrangers qui souhaitent suivre des études complètes dans un programme de spécialisation (*especialidad*), de master ou de doctorat, ou encore dans des spécialités ou sous-spécialités médicales. Les programmes de licence sont offerts uniquement aux étudiants du Belize et d'Haïti. Le programme de bourses couvre également les séjours de recherche de deuxième et troisième cycles, ainsi que les programmes de mobilité des étudiants de premier cycle et de cycles supérieurs (courts séjours équivalents à une période universitaire).

Les bourses sont attribuées en fonction des accords et programmes de coopération établis dans les domaines de l'éducation et de la culture entre le Mexique et ses pays partenaires, sur la base de la réciprocité, sauf dans le cas de la Bolivie, d'El Salvador, de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, du Paraguay et de l'Uruguay : des bourses sont également offertes aux étudiants dans les régions des Caraïbes, de l'Asie et du Pacifique, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Les bourses offertes sont assorties des avantages suivants :

- Le paiement des frais d'inscription et de scolarité relatifs au programme d'études de l'établissement visé.
- Une assurance médicale de l'institut mexicain de sécurité sociale pour les boursiers qui suivent des programmes de mobilité universitaire, effectuent des séjours de recherche ou étudient dans des établissements privés d'enseignement supérieur.
- Une allocation mensuelle correspondant à quatre unidades de medida y actualización (unité de mesure utilisée pour calculer le montant à verser en vertu de la législation fédérale mexicaine) dans le cas des programmes d'études complets, des séjours de recherche ou des programmes de mobilité de niveau licence, master ou spécialisation, ou à cinq unités pour les spécialités et sous-spécialités médicales et les études doctorales et postdoctorales.

Les montants établis pour 2019 sont les suivants :

- Quatre unités : 10 274 pesos mexicains
- Cinq unités : 12 842 pesos mexicains
- Le transport de Mexico à l'établissement d'accueil et le retour à Mexico.

Les candidatures provenant des territoires non autonomes ci-après ont été examinées dans le cadre de la session 2019 (liste disponible à l'adresse suivante : www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/347522/Bourses_d_Excellence_du_Gouvernement_du_Mexique_pour_des_trangers_2019.pdf) :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| • Anguilla | • Îles Vierges britanniques |
| • Bermudes | • Montserrat |
| • Gibraltar | • Nouvelle-Calédonie |
| • Îles Caïmanes | • Pitcairn |
| • Îles Turques et Caïques | • Sahara occidental |
| • Îles Vierges américaines | • Sainte-Hélène |

- Samoa américaines
- Tokélaou

Ce programme comprend également des bourses régionales auxquelles peuvent prétendre les étudiants de certains territoires non autonomes :

- Dans le cas des étudiants originaires de Montserrat, 15 bourses ou prolongations de bourses sont offertes chaque année aux ressortissants des pays de la Communauté des Caraïbes.
- Dans le cas des étudiants originaires de territoires non autonomes situés en Asie et dans le Pacifique, en Afrique et au Moyen-Orient, 15 bourses ou prolongations de bourses sont offertes chaque année aux ressortissants de cet ensemble de régions.
- Dans le cas des étudiants originaires de territoires non autonomes administrés par le Royaume-Uni, 20 bourses ou prolongations de bourses sont offertes chaque année aux ressortissants de ce pays.

Nouvelle-Zélande

12. Dans une note verbale datée du 24 février 2019, la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

Le Gouvernement néo-zélandais offre un soutien budgétaire au Gouvernement des Tokélaou pour l'aider à fournir des services d'éducation allant de l'éducation préscolaire au cycle préparatoire de l'enseignement postsecondaire. Le Gouvernement confie au Centre de recherche pédagogique de l'Université Massey le soin de travailler en étroite collaboration avec les écoles et le Département de l'éducation des Tokélaou à l'amélioration du système éducatif. En 2018, les services d'inspection académique de Nouvelle-Zélande ont dressé un état des lieux du système éducatif tokélaouan. Les recommandations formulées ont été acceptées par le Gouvernement tokélaouan, qui a établi un plan de travail pour les mettre en œuvre.

Le Gouvernement néo-zélandais met à disposition des bourses de formation à court terme pour aider les Tokélaouans sur le marché du travail à acquérir les connaissances et compétences nécessaires.

Les résidents des Tokélaou ont également accès à des ateliers et à des formations sur mesure dispensés dans le cadre de plusieurs programmes régionaux financés par la Nouvelle-Zélande.

L'Administrateur des Tokélaou encourage le Gouvernement tokélaouan à veiller à ce que les services proposés bénéficient à des candidates et candidats qualifiés.

Citoyens néo-zélandais, les Tokélaouans qui résident en Nouvelle-Zélande ont droit à diverses bourses nationales et accès aux établissements d'enseignement néo-zélandais bénéficiant de subventions publiques.

Le Gouvernement tokélaouan offre des bourses destinées aux étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire, principalement dans la région du Pacifique.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

13. Dans une communication datée du 28 janvier 2019, la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat de ce qui suit :

L'enseignement dispensé dans les territoires britanniques d'outre-mer est une question d'ordre interne qui relève donc de la compétence des gouvernements élus localement, en vertu de leur constitution respective. C'est au gouvernement de chaque territoire d'outre-mer qu'il appartient de définir, dans le cadre de sa politique intérieure, quelle part de son budget national il consacre aux études et à la formation.

Les citoyens des territoires d'outre-mer, qui sont également citoyens britanniques, ont accès aux établissements d'enseignement postsecondaire et supérieur du Royaume-Uni. Pour suivre des études postsecondaires et supérieures dans les établissements d'enseignement supérieur et universités du Royaume-Uni, les étudiants de territoires d'outre-mer acquittent des droits d'inscription correspondant au tarif national. Autrement dit, les étudiants des territoires d'outre-mer sont sur un pied d'égalité avec les étudiants du Royaume-Uni.

Par ailleurs, le Royaume-Uni a offert, en 2018-2019, 10 bourses d'études Chevening (domaines : bonne gouvernance, gestion financière, administration publique et droit, développement commercial et économique, et environnement) à des étudiants de territoires d'outre-mer, comme indiqué dans le tableau ci-après :

Bourses Chevening octroyées en 2017-2018

<i>Territoire</i>	<i>Nombre de bourses</i>
Anguilla	2
Bermudes	1
Montserrat	3
Îles Turques et Caïques	1
Îles Vierges britanniques	2
Sainte-Hélène	1

III. Demandes faites par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies

14. Conformément à la procédure prévue dans la résolution 1696 (XVI) de l'Assemblée générale, les demandes de bourses que le Secrétariat reçoit des habitants de territoires non autonomes sont transmises simultanément aux États qui offrent des bourses, pour examen, et aux Puissances administrantes, pour information.

15. Entre le 5 mars 2018 et le 25 mars 2019, le Secrétariat n'a reçu aucune demande d'information concernant des bourses d'études.

IV. Conclusion

16. Les bourses et les moyens d'études offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes contribuent de façon importante aux progrès de l'éducation dans ces territoires.